



NÉGOCIATION SUR LA RÉVISION DES CLASSIFICATIONS SEP

Hebo du 22 juin 2017 - <https://fep.cfdt.fr>

La Fep-CFDT signe l'accord ! Une double victoire à souligner

POUR LES SALARIÉS

La revalorisation des grilles des salariés les moins bien rémunérés (*strates I et II*) ;

Et pour tous, une meilleure valorisation de la formation ;

Une plurifonctionnalité revue pour une meilleure application ;

Une meilleure promotion de l'égalité professionnelle ;

L'acquisition de congés payés pendant les arrêts maladie d'origine non-professionnelle ;

Le maintien d'une rémunération pour les salariés en arrêt de travail prolongé.

POUR LA FEP-CFDT

De 2010 à 2017, la Fep-CFDT a agi avec constance et pugnacité. Elle vient de démontrer que le syndicalisme qu'elle défend permet d'obtenir des avancées concrètes pour les salariés !

**La CFDT, aujourd'hui première organisation
syndicale dans le champ du droit privé,
mérite votre confiance !**